Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 115 (1970)

Heft: 4

Artikel: Les consignes du général

Autor: Guisan, Henri / Chuard, J.-P.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-343547

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les consignes du Général

Dans son Rapport à l'Assemblée fédérale, le Général Guisan a défini, en termes parfaitement nets, la manière dont il avait conçu sa mission de commandant en chef de l'armée. Considérant que, pendant le service actif, la préparation à une guerre éventuelle était sa tâche première, il s'appliqua « à marquer de son influence personnelle tous les aspects, tous les actes essentiels de cette préparation: opérations, instruction, matériel, moral, contact avec l'élément civil. » ¹

Responsable du moral de l'armée, le Général Guisan comprit aussi qu'il fallait, parallèlement, « informer, éclairer, entraîner et rehausser notre opinion publique », ainsi qu'il l'écrivit, au début de 1941, au Chef du Département de l'Intérieur ². S'il prit l'initiative de créer le service « Armée et foyer », le Général ne négligea aucune occasion de s'adresser personnellement « à l'armée et, à travers elle, au pays. » ³

Par la voix et par la plume donc, il a étendu au peuple suisse tout entier l'influence qu'il exerçait directement sur l'armée. Aux heures les plus graves des années 39-45, aux moments où le doute pouvait s'installer dans les esprits, il a donné des consignes simples et précises, des consignes qui ont passé.

On trouvera, dans les pages qui suivent, des extraits des ordres du jour ou des ordres d'armée que signa le Général, ainsi que certains passages des allocutions qu'il prononça.

Ils sont précédés de quelques écrits, datant pour la plupart d'avant 1939, et dans lesquels leur auteur a développé ses idées touchant à la défense nationale, au caractère propre et à la cohésion morale de notre armée comme à la force de ses traditions.

Ces textes nous ont paru conserver, aujourd'hui encore, leur valeur et méritent d'être relus.

¹ Rapport du Général Guisan à l'Assemblée fédérale sur le service actif 1939-1945, Lausanne 1946, p. 245.

² Général HENRI GUISAN, Entretiens accordés à Raymond Gafner à l'intention des auditeurs de Radio-Lausanne, Lausanne 1953, p. 142.

³ Bernard Barbey, Par la voix et par la plume, dans Général Guisan 1874-1960, Lausanne 1960, p. 46.

I. Défense nationale et tradition militaire

Etre « en garde »!

Cinq ans avant de revêtir la charge de commandant en chef de l'armée, Henri Guisan, à l'occasion du vingtième anniversaire de la Mobilisation de 1914, brossait un tableau réaliste de la situation, en même temps qu'il lançait un avertissement:

« L'horizon n'est guère clair. La confiance fait partout défaut, celle dans la S.d.N. est restreinte, les efforts de la conférence du désarmement sont vains, elle est moribonde; les pays qui nous entourent s'arment. C'est de nouveau la course aux armements.

Personne ne le déplore plus que nous, Suisses, mais nous n'y pouvons rien. Si nous voulons préserver notre pays d'une guerre possible, nous devons regarder les choses en face, telles qu'elles sont, et ne pas faire de politique d'autruche. Notre devoir est de prendre toutes les mesures pour préserver la Suisse de ce fléau. Comme l'escrimeur, nous devons être « en garde »!

Vouloir la paix sans la sécurité, c'est accroître le danger de guerre. Tout le reste n'est que *démagogie* ou niaiserie.

Notre devoir n'est pas d'envisager *la* guerre, mais *une* guerre, celle pour la défense de notre sol helvétique.

Notre armée, comme le pays, est essentiellement pacifique. Elle n'a pas de visées guerrières. Tout au contraire. Qu'un conflit éclate demain, la Suisse affirmera sa volonté de rester neutre. Mais on peut être entraîné dans un conflit *malgré soi*.

Et à ce moment-là, notre patriotisme jouerait à nouveau, ce patriotisme des Suisses de tous les siècles. Dans ce domaine, nous n'avons de leçons à recevoir de personne. Il sera notre levier et notre ressort. (...) Un peuple se défend de deux manières: par sa force *morale* qui s'exprime par son *patriotisme*, par sa force *matérielle* que représente son armée. » ¹

La cohésion morale

Parlant, quelques mois avant la déclaration de la guerre, sur le thème « notre peuple et son armée », le colonel-commandant de corps Guisan évoquait nos préparatifs militaires et ajoutait:

¹ XXe anniversaire de la Mobilisation 1914-1918, Genève 1934, pp. 15-16.

« Qu'il y ait encore des lacunes, c'est certain. Un nouvel effort est demandé au peuple suisse pour les combler, en particulier dans le domaine de l'instruction et du matériel. Certains, bien intentionnés mais insuffisamment documentés, influencés par la psychose du jour, préconisent de doubler ou tripler la durée de l'école de recrues. Ce serait une erreur, car le caractère de notre armée en serait profondément modifié, l'économie du pays bouleversée. Il faut avant tout vivre selon son porte-monnaie! A quoi servirait de ruiner le pays pour en faire un camp retranché. Une école de recrues de 4 mois est l'effort maximum que notre système de milices puisse supporter, avec une augmentation parallèle de la durée des écoles de cadres et sans compromettre le recrutement de ces derniers. Par contre, si la situation l'exige, il faut prévoir aussi l'appel d'un plus grand nombre de classes d'âge aux cours de répétition, moyen de former en peu de temps les unités de guerre, d'assurer leur cohésion.

Ce qui importe avant tout, ce sont les hommes. Le rendement du matériel dépend en effet de celui qui le manie, de ses capacités, de ses réflexes, de sa résistance physique et morale.

L'élément fondamental de la valeur d'une armée sera toujours, à côté d'une bonne instruction et d'une discipline parfaite, la cohésion morale. » 1

La force des traditions

L'armée trouve un des éléments de sa cohésion morale dans son histoire et dans ses traditions. A plusieurs reprises, Henri Guisan a développé cette idée ² qu'il résume ici:

« Le rôle que joue la tradition dans une armée est considérable. Source d'émulation et d'enthousiasme, elle a de multiples aspects: traditions nationales qui touchent l'ensemble d'une armée, régionales ou particulières aux différentes armes, corps de troupes, fondées sur leur histoire, leurs faits d'armes, sur de glorieux souvenirs.

L'armée suisse puise une grande partie de sa force dans les traditions qui remontent aux origines de la Confédération. Le traité du 1^{er} août 1291 n'est autre qu'un pacte militaire, il est l'origine d'une nation, de sa

¹ Colonel-commandant de corps H. Guisan, Notre Peuple et son Armée, Zurich 1939, pp. 34-35.

² Voir en particulier H. Guisan, Die Seele unserer Armee und die soziale Rolle des Offiziers, extrait de Neue Schweizer Rundschau, Zurich 1934, pp. 4-9.

délivrance par les armes qui, « si Dieu le veut, doit être éternelle ». Il y a dans notre statut militaire des principes immuables, qui depuis six siècles et demi sont à la base de notre défense nationale. Le service obligatoire est resté la pierre angulaire de la maison suisse. Aujourd'hui comme alors, le soldat suisse a ses armes et son équipement à domicile, assurant une mobilisation rapide. » ¹

Une armée de citoyens

La fusion totale du citoyen et du soldat constitue l'un des principes fondamentaux de notre système militaire, en même temps qu'elle en fait l'originalité et la valeur ². Voici ce qu'en disait le Général:

« Certains Suisses sont atteints du complexe d'infériorité qui leur fait admettre a priori la supériorité de l'étranger. Ainsi on donne volontiers au terme de milices un sens dépréciatif. C'est une grosse erreur, parce qu'aujourd'hui nos milices ne sauraient être comparées à des gardes nationales d'autrefois, qu'elles sont bien instruites, qu'elles ont un matériel moderne, qu'elles ont une longue tradition militaire. Parce qu'enfin les armées modernes, par leurs masses, prennent de plus en plus la nature d'armées de citoyens et non pas seulement d'armées de métier. La guerre des peuples conduit aux armées nationales.

Un pays a l'armée de sa politique. L'alpha et l'oméga de notre politique est la sauvegarde de notre indépendance et le respect de notre neutralité. Et un pays a l'armée qu'il mérite.

Or notre armée est une institution qui nous est propre et sa force insoupçonnée réside dans le fait qu'elle a à sa base le privilège de l'homme libre de porter les armes et non pas le sens de la conscription. Avoir son fusil sur l'épaule est pour le Suisse comme autrefois pour le gentilhomme avoir une épée au côté. » ³

II. VOLONTÉ DE RÉSISTANCE

Dès le début du service actif, le Général Guisan prit l'habitude de lancer, lorsque les circonstances l'imposaient, des ordres d'armée et des

³ Cité d'après Nos Libertés, Bréviaire du citoyen, Lausanne 1941, p. 51.

¹ Avant-propos à P. de Vallière, Honneur et Fidélité, Lausanne 1940, p. 5.

² Voir à ce sujet l'excellente étude du major M.-H. Montfort, *Permanence des traditions militaires suisses*, dans RMS 1969, pp. 67-89.

ordres du jour. Les premiers étaient communiqués directement et uniquement à la troupe par la voie du service, alors que les seconds étaient destinés à l'armée mais aussi, par l'intermédiaire des journaux et de la radio, au peuple suisse ¹.

Nous ne reproduisons ici que quelques uns des ordres d'armée et des ordres du jour du Général.

Tenir! (3 juin 1940)

Dans ses *Entretiens*, le Général a dit, en parlant de cet ordre du jour que c'était « certainement celui qui eut le plus d'écho dans notre pays ». L'armée allemande enregistrait des succès foudroyants, après avoir mis hors de combat les armées belge et hollandaise. Chez nous le moral fléchissait. Le Général a alors réagi:

« Certains de nos concitoyens ont été profondément impressionnés par les événements récents, et par le sort tragique de plusieurs petits pays. On peut le comprendre. Mais le doute en notre force défensive pourrait s'insinuer dans quelques esprits. Il importe de réagir et de ne pas se laisser entamer par la guerre des nerfs.

Nous avons une triple tâche à accomplir: nous préparer toujours mieux matériellement, moralement, spirituellement.

Aide-toi, le ciel t'aidera, dit l'antique adage.

C'est pourquoi ces derniers mois, tout le possible a été fait au point de vue militaire. Notre préparation a été poussée énergiquement. Aucun Suisse ne doit sous-estimer la valeur de ces préparatifs.

Le peuple suisse est d'ailleurs un peuple armé, ne l'oublions pas, qui veut sauvegarder son indépendance. Tout Suisse ne peut concevoir qu'avec horreur une occupation étrangère. Pour chacun de nous, sans exception, agriculteur, ouvrier, intellectuel, elle bouleverserait les conditions d'existence. Chaque soldat sait d'ailleurs pourquoi il a pris les armes. Il doit avoir toujours plus nettement conscience de la mission d'honneur qui lui est confiée: la garde de notre patrimoine national.

Nous devons nous défendre et nous le *pouvons*. A cet égard, nous sommes des privilégiés. La topographie de notre pays est pour nous une alliée de premier ordre. En collaboration étroite avec toute l'armée, elle dit: ici on ne passe pas! Rien d'étonnant dès lors si notre histoire

¹ Général Henri Guisan, Entretiens..., p. 117.

offre, en grand nombre, des exemples de résistance héroïque à un contre dix, résistance toujours couronnée de succès.

Les nouvelles méthodes de combat ne nous prendront pas au dépourvu. Les mesures sont prises. La plupart de nos positions sont soit en terrain montagneux, soit en terrain couvert, par conséquent dérobées aux vues de l'aviation ou d'accès difficile aux chars de combat.

Notre préparation *morale* a encore de grands progrès à faire: le manque de respect envers la femme, l'abus de l'alcool, le manque de tenue sous toutes ses formes sont indignes de l'uniforme suisse. Les dossiers des tribunaux militaires sont à ce propos tristement éloquents. Or, la capacité de résistance d'une troupe dont les éléments ne sont pas maîtres de leurs penchants, est considérablement diminuée. La guerre des nerfs pourrait y exercer aisément ses ravages.

Plus haut que la préparation matérielle, que la préparation morale, il y a la préparation spirituelle. Nos pères le savaient, eux qui fléchissaient les genoux devant Dieu avant chaque bataille. Si jusqu'à maintenant, presque seule entre les petits pays d'Europe, la Suisse a échappé aux horreurs de l'invasion, elle le doit avant tout à la protection divine. Il faut que le sentiment religieux soit entretenu vivant dans les cœurs, que le soldat joigne ses prières à celles de sa femme, de ses parents, de ses enfants. Il faut aussi que l'esprit de bonne humeur, d'entr'aide, de confiance, de sacrifice soit, dans chaque unité, une réalité quotidienne. Car, en un temps où, d'une heure à l'autre, nous pouvons nous réveiller sous les bombardements, le sens de la solidarité est une nécessité nationale.

Opposons à la propagande défaitiste l'esprit dont étaient animés les montagnards d'Uri, Schwyz et Unterwald le 1^{er} août 1291, seuls, livrés à eux-mêmes, mais avec leur confiance en eux et en Dieu.

Ainsi seulement le pays sera vraiment fort et l'armée vraiment prête. La consigne est simple: Tenir! » 1

Courage et confiance (25 juillet 1940)

Parallèlement à son ordre du jour du 3 juin 1940, le Général Guisan lança un ordre d'armée ² dans lequel il reprenait les principaux thèmes qu'il avait développés à l'intention de l'ensemble du peuple suisse.

¹ Cité d'après La Suisse en armes, Occupation des frontières en 1940, Morat 1941, pp. 7-8.

² Ibid., pp. 245-246.

Le 25 juillet, c'était le Rapport du Rütli ¹, où devant tous les commandants des armes combattantes, jusqu'à l'échelon bataillon et groupe, le Général exposa la situation du moment et annonça la création du « Réduit ». A l'issue du rapport, les officiers reçurent l'ordre d'armée du 25 juillet 1940 « pour être transmis aux unités et lu à la troupe »:

« Le secret fait partie des mesures de défense nationale. Son observation est le fait d'une armée disciplinée.

J'ai ordonné récemment des modifications importantes dans le groupement de nos forces. Beaucoup s'en sont avisés, au moment où leur unité a été déplacée. Ils se sont demandé pourquoi les travaux accomplis paraissent devenus sans objet; pourquoi l'armée est encore mobilisée.

Je sais que vous exécuterez mes ordres, même si, de votre place dans le rang, vous ne pouvez comprendre les raisons qui les ont motivés.

Parmi celles-ci, il en est, toutefois, que je puis vous communiquer, et je tiens à le faire.

Le 29 août 1939, le Conseil fédéral ordonnait la mobilisation des troupes frontière, bientôt suivie de la mobilisation générale. Il confiait à l'Armée la mission de sauvegarder notre indépendance séculaire. Cette indépendance, nos voisins l'ont respectée jusqu'ici. Nous la ferons respecter encore, jusqu'au bout.

Les événements historiques qui sont survenus depuis quelque temps n'ont diminué en rien cette obligation d'être constamment sur nos gardes. Il y a actuellement, au-delà de nos frontières, plus de troupes — et d'excellentes troupes — qu'il n'y en eut jamais. Nous pouvons être attaqués sur tous les fronts à la fois, ce qui n'était guère concevable il y a quelques semaines encore.

L'Armée doit s'adapter à cette situation nouvelle et prendre un dispositif qui lui permette de tenir sur tous les fronts. Elle remplira ainsi sa mission historique qui ne varie pas.

Telle est la raison des regroupements auxquels votre unité a participé. Vous devez le savoir et cela suffit.

Aussi longtemps qu'en Europe des millions d'hommes demeurent sous les armes et que des forces considérables peuvent nous attaquer

¹ Sur le Rapport du Rütli, voir en particulier: Bernard Barbey, P.C. du Général 1940-1945, Neuchâtel 1948, pp. 30-32; Edouard Chapuisat, Le Général Guisan, Lausanne 1949, pp. 72-77; Général Henri Guisan, Entretiens..., pp. 126-129; René-Henri Wüst, Alerte en pays neutre, La Suisse en 1940, Lausanne 1966, pp. 111-121.

d'un moment à l'autre, l'Armée doit rester prête. Quoi qu'il arrive, les travaux que vous avez effectués n'ont rien perdu de leur valeur, nos sacrifices n'ont pas été faits en vain, puisque nous sommes toujours maîtres de notre destin.

N'écoutez pas ceux qui sont mal renseignés ou mal intentionnés, ceux qui, par ignorance ou par intérêt, vous incitent au doute. Croyez, non seulement à notre bon droit, mais à notre force et, si chacun le veut, à l'efficacité de notre résistance.

Soldats du Premier Août 1940, les nouveaux postes que je vous assigne sont ceux où votre courage et vos armes serviront le Pays au mieux, dans les circonstances nouvelles.

Aujourd'hui, sur la prairie du Rütli, berceau de notre liberté, j'ai réuni vos chefs supérieurs pour leur passer la consigne et je les charge de vous la passer à leur tour.

Courage et confiance; le Pays compte sur vous. » 1

« Quand je passe devant le front d'une unité... » (1er août 1941)

Le 1^{er} août 1941, à l'occasion du 650^e anniversaire de la Confédération, le Général prononçait à Schwyz une allocution dont nous reproduisons ici un extrait:

« Depuis le 1^{er} septembre 1939, l'Armée veille. D'un bout à l'autre du territoire, ses armes sont prêtes. Elles ne sont dirigées contre personne; leur seul but est la défense de l'intégrité de notre sol.

Un mois encore et nous atteindrons le terme de la deuxième année de service actif. Durant les semaines qu'ils passent sous les drapeaux, en plus du service militaire, des soucis assaillent nos soldats: le foyer, les exigences du métier ou l'angoisse du chômage.

Mais ils ont conscience de leur mission présente et font leur devoir avec désintéressement et fierté. Ils ont compris que servir son pays, c'est mettre l'intérêt national au-dessus de toutes les considérations personnelles.

Quand je passe devant le front d'une unité, j'aime à regarder chaque homme dans les yeux, à l'entendre dire à haute voix son nom, son domicile, sa profession. Derrière chaque visage, je discerne un foyer,

¹ Cité d'après René-Henri Wüst, op. cit., pp. 148-149.

un logis de la ville ou des champs, des soucis et des joies, un destin; en eux je discerne: un pays, un peuple, une armée. » ¹

Etre prêt à temps (15 juin 1944)

Après le débarquement en Normandie, on avait tendance à penser que, si la guerre n'était pas terminée, le pays était désormais à l'abri de tout danger. L'ordre du jour que signa alors le Général était une mise en garde dans laquelle il faisait part de ses préoccupations:

« La guerre, peu à peu, se rapproche de nos frontières. La situation m'a obligé à faire appeler sous les armes de nouvelles troupes.

Le risque auquel notre pays est exposé ne vient pas seulement, comme on le croit souvent, de tel ou tel groupe de belligérants; il ne s'applique pas seulement à telle frontière, à tel moment; il ne nous apparaît pas toujours sous les mêmes signes. Il peut se dessiner progressivement ou éclater d'une manière soudaine. Il peut revêtir une forme que vous n'avez pas imaginée peut-être, mais à laquelle le chef qui vous commande et qui a pour mission d'assurer la sécurité du pays, a réfléchi et dont il mesure la possibilité, la vraisemblance ou les suites.

Pour parer à ce risque, la volonté et le courage, les plus belles troupes, le meilleur armement, les fortifications les plus solides, ne suffisent pas, si l'on n'est pas *prêt à temps*. Or, mieux vaut se trouver en place trop tôt que trop tard; mieux vaut veiller à tous les postes jugés importants, plutôt que d'en négliger un seul.

Je ne sous-estime pas l'effort qui vous est demandé. Je veillerai à ce qu'il soit sans cesse adapté à la situation et que l'on tienne compte de vos travaux — de ceux que vous accomplissez pour vivre, et pour que vive le pays — dans toute la mesure où notre sécurité le permettra. » ²

III. Suisses d'abord

Un texte parmi beaucoup d'autres, qui auraient tout aussi bien pu être cités ici, dit les préoccupations du Général Guisan pour la période de l'après-guerre; il exprime ses espoirs et ses craintes pour le pays qu'il continua à servir après avoir déposé sa charge.

¹ Cité d'après Bernard Barbey, loc. cit., pp. 54-55.

² Cité d'après Rapport du Général Guisan, p. 224.

Au soir de l'« Hommage aux drapeaux », le 19 août 1945, au cours du dernier « rapport d'armée » au PC de Jegenstorf, le Général déclarait en particulier:

« Il fut relativement aisé, pendant cette guerre, d'en appeler à notre destin, à notre idéal suisses. Plus aisé encore de les opposer aux idéologies étrangères. Parce que ces idéologies signifiaient pour nous: menace, tyrannie. Parce que notre idéal signifiait: résistance, liberté.

Malgré les différences de caractère, de culture et d'affinités; malgré certaines divergences ou dissidences exceptionnelles, l'union s'est faite, d'une manière à la fois instinctive et réfléchie, dans notre corps d'officiers.

A l'avenir, sera-ce toujours aussi facile? Le spectacle des puissances qui l'emporteront dans le monde et dans notre vieille Europe, nous laissera-t-il l'esprit libre, et le jugement? Même si, comme il est probable, ces puissances s'appuient sur une idéologie nouvelle, sur de vastes intérêts économiques...?

Certes, notre peuple ne saurait se dérober aux grands problèmes qui se poseront, demain, aux hommes de toutes les nations. Mais, si universels que soient ces problèmes, il y aura toujours, pour les résoudre, une solution suisse. Or, tout ce que nous avons accompli jusqu'ici d'utile et de durable procédait, justement, d'une solution, d'une pensée suisses. Ce seront toujours, pour nous, les meilleures, les plus pures. » 1

(Introduction et choix de textes par le Major J.-P. CHUARD.)

¹ Cité d'après Rapport du Général Guisan, pp. 227-228.